

PRESENTATION

Outil d'appui aux enseignements et à la recherche, le Centre de documentation constitue, organise et rend accessible les collections documentaires de l'EIVP. Il accompagne les usagers dans le développement de leurs compétences informationnelles.

COLLECTIONS



15 000 documents :

monographies, manuels de langue, revues spécialisées, presse, rapports et travaux de fin d'études, etc.

PLAN DE CLASSEMENT

- A. Aménagement
- B. Architecture
- C. Art
- D. Communication
- E. Construction
- F. Droit
- G. Eau
- H. Economie
- I. Education-Formation
- J. Energie
- K. Entreprise-Administration
- L. Environnement-Ecologie
- M. Habitat-Logement
- N. Informatique
- O. Langues
- P. Paysage
- Q. Pollution-Nuisances
- R. Santé
- S. Sciences
- T. Sciences Humaines
- U. Tourisme-Loisirs
- V. Transport
- W. Urbanisme

Retrouvez toutes les références disponibles en consultant le catalogue en ligne : ww2.eip-paris.fr/pmb/opac_css/



MODALITES D'ACCES ET DE PRET

Se référer au règlement intérieur du Centre de documentation

CONSULTATION SUR PLACE

- . Libre et gratuite
- . Uniquement sur demande pour le public extérieur

EMPRUNT

- . Réservé aux lecteurs inscrits.
- . Règles de prêt :

Usagers	Documents	Durée du prêt	
EIVP	Elèves inscrits à l'Ecole 5 ouvrages + 2 périodiques Manuels de cours	3 semaines	
	Enseignants (vacataires d'enseignement)	2 ouvrages (à l'exception des manuels de cours, ouvrages de langues)	3 semaines
	Enseignants-chercheurs, doctorants, ingénieurs d'étude	15 documents tous supports	3 mois
	Personnel administratif et technique	2 documents tous supports	1 mois
HORS EIVP	Ecole des Ponts ParisTech, ENSAPB et établissements membres et associés de la ComUE Université Paris-Est	2 ouvrages (à l'exception des manuels de cours, ouvrages de langues)	15 jours
	Anciens élèves de l'EIVP en formation d'ingénieur	Consultation sur place uniquement	
	Stagiaires en Formation continue (dont VAE), autres étudiants accueillis à l'EIVP	Consultation sur place uniquement	
	Autre(s) public(s)	Consultation sur place uniquement sur demande d'accès	

RESERVATION ET RENOUVELLEMENT

Les documents peuvent être réservés ou renouvelés par e-mail.

PENALITES

Des pénalités sont appliquées en cas de retard dans le retour des documents. En cas de détérioration ou de perte de document, des pénalités financières sont appliquées (voir le Règlement intérieur du Centre de documentation).

PRESTATIONS

ESPACE DE TRAVAIL

- 10 places assises
- 2 postes informatiques
- 1 photocopieur scanner



PHOTOCOPIE

Pour toute utilisation, adressez-vous aux documentalistes.

NOUVEAUTES & SELECTIONS

En une du catalogue, retrouvez les nouvelles acquisitions et derniers articles indexés ainsi que des sélections thématiques.



CLAROLINE (Learning Management System)

Toutes les informations relatives au Centre de documentation sont disponibles sur Claroline, la plateforme dédiée à l'apprentissage et au travail collaboratif.

NOUS CONTACTER

Une question, une demande de renseignement ?
Un besoin documentaire ?
N'hésitez pas à nous contacter.



Le Centre de documentation veille à répondre aux demandes (sur place, par téléphone, par e-mail) dans les meilleurs délais.

